

Section Bac	Spécialisation en Sciences Fiscales		
Nom de l'UE	Questions approfondies d'impôts des personnes physiques 1-fiscalité des revenus 2-transmission d'entreprises 3-fiscalité patrimoniale		
Nom du professeur	M. M. Loockx M. Ch. Goossens M. Ch. Goossens		
Niveau	2	Unité déterminante	oui
Nombre de périodes	100	Pré requis pour	/
Langue de cours	français	Crédits ECTS	8

I. Fiscalité des revenus

II. Transmission d'entreprises

Objectifs

- Analyser de manière critique les différentes étapes du processus civil d'une transmission à titre onéreux d'une entreprise ;
- Déterminer les conséquences fiscales de la cession d'une participation au regard de l'impôt des personnes physiques et de l'impôt des sociétés ;
- Déterminer les conséquences fiscales de la cession d'un fonds de commerce au regard des impôts sur les revenus et des impôts indirects ;
- Analyser de manière critique les divers aspects civils de la transmission à titre gratuit et entre vifs d'une entreprise (notamment les donations) ;
- Déterminer les modalités et le régime fiscal des différents types de donation de parts sociales et d'éléments de l'actif ou d'entreprise ;
- Conseiller les clients quant à l'optimisation d'une transmission d'entreprise, à titre onéreux ou titre gratuit, tant au regard des aspects civils que des aspects fiscaux.

Contenu

Première partie : la transmission à titre onéreux d'une entreprise

Chapitre I.Aspects civils

Section 1.La phase des pourparlers contractuels

Section 2.La cession d'une participation détenue de société

Section 3.La cession des éléments constitutifs de l'entreprise

Section 4.Questions diverses

Annexes

Chapitre II.Aspects fiscaux

Section 1.La cession d'une participation et impôt des personnes physiques

Section 2.La cession d'une participation et impôt

des sociétés

Section 3.La cession d'un fonds de commerce et impôt sur les revenus

Section 4.La cession d'un fonds de commerce et impôts indirects

Deuxième partie : la transmission à titre gratuit d'une entreprise

Chapitre I.Aspects civils

Section 1.Notion de libéralité

Section 2. Donation entre vifs

Section 3. Avantages matrimoniaux

Section 4. Le rapport

Section 5. La réserve et l'action en réduction

Chapitre II. Aspects fiscaux

Section 1.La donation authentique de parts sociales et d'éléments d'actif

Section 2.Le don manuel de titres au porteur

Section 3.La donation indirecte de parts sociales nominatives

Section 4.Les donations d'entreprises

Méthodologie

-cours *ex cathedra* ;

-nombreuses illustrations jurisprudentielles et pratiques ;

-schémas synthétiques.

Supports

-Notes de cours-texte suivi ;

-Illustrations pratiques et jurisprudentielles ;

-Exercices

Acquis d'apprentissage :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à des situations de personnes physiques, relatives à la fiscalité patrimoniale, à la fiscalité des revenus des cadres et dirigeants d'entreprises, des professions libérales et de professions particulières, et à la fiscalité de la transmission d'entreprises, décrites par des consignes précises, en disposant de la documentation ad hoc,

- d'analyser chaque situation en regard des dispositions légales ;
- de la critiquer.

Evaluation
Orale

Pondération

Evaluation 1 ^{ière} session	Evaluation 2 ^{ième} session
100%	100%

III. Fiscalité patrimoniale

Objectifs du cours

Analyser de manière critique les actes de gestion de patrimoine posés par des personnes physiques ;
Déterminer le régime fiscal applicable aux actes de gestion de patrimoine posés par des personnes physiques et justifier le choix de celui-ci ;
Conseiller les personnes physiques quant aux conséquences fiscales des actes de gestion de patrimoine qu'elles réalisent ou envisage de réaliser ;

Contenu du cours

Les principaux éléments théoriques abordés sont :
La notion de « gestion normale du patrimoine privé » ;
Le régime fiscal des actes de gestions de patrimoine ;
Les revenus divers ;

Méthodologie

Méthodologie Cours magistral ;
Illustration par la jurisprudence et, éventuellement, des exercices.

Supports

Notes de cours ;
Eléments de jurisprudence ;
Eventuellement, exercices.

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,
face à des situations de personnes physiques, relatives à la fiscalité patrimoniale, à la fiscalité des revenus des cadres et dirigeants d'entreprises, des professions libérales et de professions particulières, et à la fiscalité de la transmission d'entreprises, décrites par des consignes précises, en disposant de la documentation ad hoc,

- d'analyser chaque situation en regard des dispositions légales ;
- de la critiquer.

Evaluation

Orale.

Pondération

Evaluation 1 ^{ière} session	Evaluation 2 ^{ième} session
100%	100%